

Les seniors ont révisé le Code de la route

Dans la salle polyvalente de Sos, une dizaine de personnes ont pris sagement place pour écouter les conseils promulgués par Guillaume, animateur de cette session du Code de la route réservée aux seniors. Réactualisation au code, sensibilisation aux risques routiers et prévention des risques étaient au programme de cette journée. Ces ateliers gratuits sont organisés par le Service Mobilité Sauvage

et sont destinés aux seniors. Cet organisme est une auto-école sociale qui mène des actions de sensibilisation pour tous les publics. Il intervient dans tout le département avec le soutien du département, de la CNSA et de la conférence des

financeurs. Devant des seniors attentifs, le Code et son évolution étaient évoqués, avec rappel des règles de conduite. Mûnis de petites plaquettes, les seniors devaient répondre aux situations présentées sur le diaporama. Des questions parfois inattendues étaient posées à l'enseignant, certaines ont levé le voile sur des panneaux méconnus.

La santé et la conduite des personnes âgées étaient aussi évoquées, la prévention des risques encourus par la prise de certains médicaments, l'abus d'alcool. Pour répondre aux problèmes de mobilité Guylenne, travailleuse sociale, orientait les personnes en perte de mobilité



L'enseignant expose sur le diaporama les situations que rencontre un conducteur d'automobile. Photo DOM, J.-C. S.

et les usagers vulnérables, en leur proposant les solutions existantes. Au terme de cette révision les seniors se sont montrés satisfaits et motivés. À n'en pas douter, des améliorations sont

prévues dans leur façon de conduire. Toutes les associations et mairies peuvent faire appel à cet organisme.

Contact : mobilite@sauvage.fr ou 05 33 95 00 36.